



**FINALE CHAMPIONNAT JEUNES
PAR EQUIPE FILLES**

DEPARTEMENTALE

samedi 21 mai 2022

ORGANISATEURS	RESPONSABLE DE L'EPREUVE
COMITE DU NORD	Monsieur Pierre LAGOUCHE pierre.lagouche@cdntt.fr ☎ 06 62 29 67 76
LIEU	JUGE ARBITRE
CHOISI EN FONCTION DES EQUIPES INSCRITES A CETTE FINALE	Monsieur Pierre LAGOUCHE pierre.lagouche@cdntt.fr
HORAIRE(S) et/ou RENSEIGNEMENT(S) ADMINISTRATIF(S)	
Pointage Début 13h30 14h00	
Podium: 19h00 au plus tard (fonction du nombre d'équipes)	
<i>Si le nombre est impair, il est possible qu'une équipe puisse pointer à 14h30 Cette équipe sera prévenue dès que le tirage au sort aura été effectué.</i>	
<i>Cette compétition se déroule par équipes de 3 joueuses; le règlement permet des équipes n'ayant que 2 joueuses. Il est accepté une 4ème joueuse pour un remplacement éventuel après le 1er tour.</i>	
Qualification : Pour être qualifiée à cette finale, il suffit que la joueuse ait participé à au moins 3 rencontres du championnat Minimes/Cadets et/ou Poussins/Benjamins en seconde phase <i>Arrêt des rencontres au score acquis dans l'ordre de la feuille de rencontre (9 parties, chaque joueuse rencontrant les 3 de l'équipe adverse, le double étant supprimé)</i>	
ABSENCE EXCUSEE : prévenir le responsable de l'épreuve (P. Lagouche) au plus tard le mercredi 18 mai 2022	
FORFAIT MEDICAL : 2 certificats médicaux par équipe (2 joueuses)	
NOTE(S)	
PRESENTATION DES LICENCES ou CERTIFICAT MEDICAL OBLIGATOIRE Lors de la remise des récompenses sur le podium , il sera exigé que les joueuses soient en tenue sportive (maillot du club) Nombre de tables : en fonction du nombre d'équipes Amende par équipe excusée : 25 euros . Amende par équipe non excusée : 50 euros	

Diffusion :

Aux clubs du Nord
Organisateurs de l'épreuve
Juge Arbitre
Responsable de l'épreuve
Président de la C.S.Nord
A Pierre d'Houwt, Responsable Technique Départemental
Aux élus du Comité du Nord, Coordonnateurs des districts
Au Président, Secrétaire Général et au Secrétariat de la Ligue Hauts de France

